Michel Marseille
Commissaire Enquêteur

Commune de
**WAVIGNIES**

# Enquête publique relative à la demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien déposée par la Société SAS Parc Eolien de Wavignies

## PROCÈS-VERBAL DE SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS RECUEILLIES

Établi en application des dispositions de l'article R.123-18 du Code de l'Environnement

L'enquête publique relative à la demande d'autorisation d'exploiter un projet de parc éolien, déposée par la Société SAS Parc Eolien de Wavignies, composé de 3 éoliennes et de 1 poste de livraison, situé sur le territoire de la commune de Wavignies dans le département de l'Oise, s'est déroulée du 15 septembre au 19 octobre 2022 inclus.

De cette phase de l'enquête publique il convient de retenir :

- ***Mobilisation du public :***

| Dates | Nombre de visites | Nombre d'observations |
|---|---|---|
| **15 sept** | 2 | 1 |
| **24 sept** | 3 | 1 |
| **6 oct** | 2 | 2 |
| **14 oct** | 5 | 3 |
| **19 oct** | 2 | 2 |
| **Site internet** | 557 | 97 |
| **TOTAL** | | **106** |

1 pétition sur la commune de Ansauvillers regroupant 198 signatures

- ***Observations et remarques du public :***

  - Observation favorable au projet : 18
  - Observations défavorables : 85

- ***Délibération des communes collectées au 18 novembre :***

| *Communes* | *Dates* | *Avis* | *Obs* |
|---|---|---|---|
| **Le Quesnel Aubry** | 22/09 | Favorable | 6 pour, 3 contre |
| **Valescourt** | 4/10 | Favorable | à l'unanimité |
| **Vendeuil Caply** | 8/07/21 | Défavorable | à l'unanimité |
| **Essuiles** | 10/10 | Défavorable | 9 contre, 1 pour, 2 abstentions |
| **Plainval** | 27/09 | Défavorable | à l'unanimité |
| **Communauté de communes de l'oie Picarde** | 9/02/21 | Défavorable | 53 contre, 5 pour, 7 abstention |

- ***Pétition :***

| **Origines** | **Nombre signatures** | **Nombre de foyers concernés** | |
|---|---|---|---|
| | | **De la commune** | **Autres communes** |
| **Ansauvillers** | 198 | | |

- ***Observations formulées en relation avec l'enquête publique :***

Les observations sont reprises (et parfois synthétisées) dans le tableau annexé au présent procès verbal qui comprend deux onglets concernant le report des observations recueillies en mairie de Wavignies et sur le registre dématérialisé. (Se reporter au fichier des transcriptions pour accès à l'intégralité des remarques).
Une affectation par thématique a été effectuée pour qualifier et quantifier les observations.

Les thématiques retenues sont les suivantes avec les occurrences constatées :

| **N°** | **Thématiques** | **Occurrences** |
|---|---|---|
| 1 | Saturation de l'espace, encerclement des communes, impacts cumulés | 37 |
| 2 | Impacts sur le paysage (patrimoine, MH, sites, ) et sur la biodiversité | 32 |
| 3 | Nuisances : Sonores, santé, pollution lumineuse, | 46 |

| | | |
|---|---|---|
| 4 | Economie : pertinence du modèle éolien, rentabilité du projet, intermittence et variabilité du vent, coût du projet, rendement des aéro-générateurs, retour pour les usagers locaux, coût de l'électricité | 35 |
| 5 | Proximité des éoliennes/habitat, dévaluation de la valeur des biens | 18 |
| 6 | Divers : évolution du projet au fil des années, information du public, démantèlement, recyclage, bilan carbone | 13 |

### • *Principales remarques devant faire l'objet d'une réponse du pétitionnaire :*

*Renvoi aux fichiers Wavignies = W, Dématérialisé = D, suivi du n° de l'observation, avec l'ajout de quelques extraits d'observation pour illustrer la thématique.*

**1 : *Saturation de l'espace, encerclement des communes, impacts cumulés***
*W 3, 4, 5, 6, 7, 8, 10, D 7, 8, 9, 23, 24, 26, 28, 29, 30, 31, 33, 42, 43, 46, 52, 53, 56, 63, 64, 69, 71, 72, 76, 83, 84, 85, 86, 88, 92, 94, 96*

- Il ne sera bientôt plus possible de se promener dans nos campagnes sans avoir une éolienne dans notre champ de vision (de jour comme de nuit), sans pouvoir jouir de notre richesse : l'absence de bruit artificiel (de jour comme de nuit)
- Il faudrait penser à équilibrer le développement de l'éolien au niveau national.
- département qui compte déjà plus d'éoliennes que la moyenne en France,
- Où que je me trouve et où que je regarde, je vois des éoliennes et leurs conséquences dramatiques.
- Notre territoire et ce secteur sont déjà en saturation. Si l'on compte les projets en cours, ce sont près de 100 éoliennes qui se trouveraient dans un rayon de 10 kilomètres c'est inacceptable socialement pour nous qui vivons sur place.
- Notre territoire est déjà en saturation, stop à l'installation de nouvelles éoliennes.
- En circulant dans les hauts de France et en particulier dans l'Oise et la Somme, les campagnes sont devenues d'immenses zones industrielles à ciel ouvert
- il y en a assez, même beaucoup trop, la coupe est pleine.
- Trop c'est trop nous sommes pollués par ces mâts omniprésent N'est il pas possible de le dilué dans d'autres cieux là ou les élus sénateur sont présent ou proches des grandes villes ?
- On ne peut pas tourner la tête sans en voir partout !
- contre l'implantation d'éoliennes car notre secteur est déjà saturé

**2 : Impacts sur le paysage (patrimoine, MH, sites, ) et sur la biodiversité**
*W 5, D 6, 10, 12, 14, 16, 23, 27, 31, 33, 35, 43, 48, 51, 52, 59, 61, 62, 63, 64, 68, 71, 74, 76, 81, 84, 89, 90, 92, 94*

- En plus de polluer notre environnement et de détruire notre écosystème, elles nous ont prouvé qu'en réalité elles ne produisaient que peu d'énergies.
- il est nuisible puisqu'il retire de la terre cultivable, abime les animaux et comble d'ignominies, trouble le métabolisme des personnes vivant aux alentours
- Le risque pour la biodiversité, il faut protéger les animaux qu'il nous reste, les animaux protéger comme les chauves-souris présentent dans nos bâtiments et autres oiseaux seront détruits. La destruction de ces animaux est interdite.
- Depuis des années, les éoliennes grignotent sournoisement nos belles campagnes, à présent elles sont défigurées, j'habite l'Oise depuis une trentaine d'années , je ne reconnais plus ma belle campagne picarde , elle ne me fais plus rêver du tout.

- Comment peut-on détruire des paysages et un confort de vie avec l'installation d'engins qui ne produise que 3% de l'électricité en intermittence et nécessite l'assistance de centrales gaz.
- ce nouveau projet qui contribue à une densification à outrance transformant profondément le caractère de nos campagnes
- Attention aux chiroptères ! Trop de réalisations de projets éoliens ont ignoré les chiroptères, ce qui a conduit à la disparition progressive de certaines espèces, dont la Noctule commune présente sur ce site. De nombreuses espèces ont été identifiées, toutes protégées, dont 9 à proximité du projet : Pipistrelle commune, Pipistrelle pygmée, Noctule de Leisler, Pipistrelle de Khul/Nathusius, Sérotine commune, Noctule commune, Oreillard gris et roux, Murins indéterminés, Grand Murin, Murin de Daubenton, Murin de Natterer, Murin à moustaches, Murin à oreilles échancrées Il y a un enjeu spécifique du site pour l'Oreillard gris Il y a aussi des transits réguliers de Pipistrelles et de Noctules à une altitude comprise dans la zone de battement des pales -Les données sont insuffisantes (pas de suivis des parcs voisins, pas de prospection hivernale de gîtes...).
- Concernant le patrimoine ce sont au moins 30 sites classés ou inscrits qui sont situés dans ce même rayon de 10 kilomètres! je ne citerai que la proximité de l'Abbatiale de St Martin aux Bois et dont ce énième projet viendrai accentuer l'encerclement.
- Concernant la biodiversité, plus de 25 espèces nicheuses protégées ont été identifiées sur le site et l'implantation d'éoliennes tuera un grand nombre de ces oiseaux
- 9 espèces de chauve-souris toutes protégées ont également été identifiées ou transitent sur le site! ces chiroptères que nous devons absolument protéger paieront un lourd tribu si ce projet voit le jour.

**3 :** ***Nuisances : Sonores, santé, pollution lumineuse,***
*W 3, 4, 6, 10 D 2 à 5, 7 à 10, 14, 16, 25, 27, 29, 33, 36, 44, 45, 53 à 55, 61, 63 à 65, 68 à 71, 74, 76, 80 à 83, 86, 90, 91, 93, 95*

- les lumières des éoliennes viendront directement dans ma maison qui va perturber et la faune et les habitants de ma maison et des maisons exposées à ces lumières. D'autre part, la proximité de ses éoliennes (600m) va avoir un impact sonore car les vents dominants amèneront avec eux ce bruit incessant. Vos tests ne sont peut être pas fait jusqu'à nos maison en bord de tour de ville ? Je n'ai vu personne prendre de mesure près de chez moi qui a la maison qui semble être la plus proche de ce projet d'éolienne.
- cette nouvelle implantation va engendrer une pollution visuelle et sonore voire d'autres conséquences sur Ansauvillers du fait de leur proximité et leur puissance
- Les éoliennes, au delà de l'enlaidissement du paysage, apportent leur lot de nuisance visuelle et sonore.
- je sais très bien que la pollution visuelle est très importante ainsi que la Pollution sonore de par leur exposition aux vents dominants !!

**4 :** ***Economie : pertinence du modèle éolien, rentabilité du projet, intermittence et variabilité du vent, coût du projet, rendement des aéro-générateurs, retour pour les usagers locaux, coût de l'électricité***
*W 1 D 2 à 5, 7, 9, 12, 16, 23, 25, 28, 33 à 35, 39, 47, 49, 51, 56, 59, 63, 64, 68, 71, 72, 76, 81, 82, 84, 86, 95, 96*

- Rendement: les puissance exprimées sont des puissances théorique, le rendement est de environ 75%, sans compter la puissance qui est aléatoire. Les conditions de plus en plus anti cyclonique ne vont pas favoriser cette solution.
- Il faudrait également être clair et transparent sur l'aspect financier de ce type de projet. A qui celà profite-t-il ? A une minorité ! Combien coûte l'entretien d'un parc éolien (qui ne produit de l'électricité que par intermittence) au contribuable que nous sommes, et qui n'a vu que ses factures d'électricité augmentées.
- Pour nous citoyens de ces communes aucuns avantages notre électricité ne sera pas moins cher que dans un département qui en compte très peu
- Le facteur de charge de l'éolien est beaucoup trop faible au regard des subventions d'argent public que cette industrie englouti

- Quant on voit le chantier que représente la création d'un parc éolien et sa faible rentabilité on se pose la question « à qui tout cela profite ? »
- quand je vois qu'une éolienne son rendement ce situe dans les 25%. Je me pose des questions pourquoi investir dans du matériels aussi peu rentable, pourquoi détruire l'environnement visuel, pourquoi détruire l'environnement animalier.
- L'éolien étant quasi à l'arrêt un bon nombre de jours dans l'année ne permet donc pas de se passer des autres moyens de production.
- L'éolien est régulièrement à moins de 1% de sont potentiel théorique. Il se surajoute aux autres moyens de production Il est donc couteux et inopérant. PS : Il profite à des promoteurs extérieurs à la France et à quelques uns Il a généré 50% de l'augmentation du prix de l'électricité en 10 ans

**5 : Proximité des éoliennes/habitat, dévaluation de la valeur des biens**
*W 6, 7 D 6, 8, 36, 45, 52, 61, 63, 64, 68, 70, 76, 86, 88, 91*

- (-700m des premiers habitations, même si la réglementation autorise de les implanter à 500m, certaines recommandations parle de 1500m ou 10 fois la hauteur de l'éolienne, pourquoi ne pas se caler sur ces valeurs ?).
- On notera la très grande proximité des éoliennes entre plusieurs villages que sont Wavignies, Ansauvillers et Bonvillers ; mettez-vous à la place des habitants qui habitent entre 600 et 700m ! C'est une situation catastrophique d'avoir les nuisances des éoliennes à portée d'oeil et même de bruit
- je ne peux soutenir ce projet, en effet ma propriété est en première ligne avec les éoliennes E2 et E3, habitant d'Ansauvillers, l'endroit d'implantation des nouvelles éoliennes et d'une proximité alarmante de nos habitations, CELA N'EST PAS POSSIBLE.... La pollution visuelle, des éoliennes de 150m juste derrière chez nous. Des lumières la nuit qui vont éclairer jusque à l'intérieur de nos habitations (déjà le cas avec les éoliennes en places) mais accentué par la proximité.
- contre le projet éolien de WAVIGNIES, en effet ma propriété est en première ligne avec les éoliennes E2 et E3, habitante d'Ansauvillers, l'endroit d'implantation des nouvelles éoliennes et d'une proximité alarmante de nos habitations, La pollution visuelle, des éoliennes de 150m juste derrière chez nous. Lumière la nuit La pollution sonore, les jours de grands vent.
- Pour ma part, ce sera un NON à ce nouveau projet car les éoliennes se rapprochent de plus en plus de nos maisons et apportent des désagréments sonores et visuels subis, déjà actuellement, par une partie des habitants du village.
- je suis opposée au projet d'implanter encore 3 éoliennes certes sur la commune de wavignie mais ce sont nous les grands perdants de cette pollution sonore, visuelle et bien d'autres sur la commune d'Ansauvillers. Ma maison donne sur les champs de Wavignies et ces éoliennes vont défigurer le paysage.
- gros handicap pour la vente des habitations,

**6 : Divers : évolution du projet au fil des années, information du public, démantèlement, recyclage, bilan carbone**
*D 3 à 5, 9, 24, 64, 68, 70, 72, 76, 85*

- Je me pose des questions sur le démembrement de ces éoliennes , notre sol finira saturé de tout ce béton, se pose le problème d'élimination des déchets provenant des pales
- Je m'interroge donc sur le fait que les habitants de Wavignies aient bien été informés des tenants et des aboutissants d'un tel projet avec, par exemple, l'organisation de réunions "retour d'expérience" d'habitants, de représentants des mairies, de la communauté de communes où se sont implantés des parcs éoliens (exemple : Ferrières/Royaucourt/Welles-Pérennes) car d'expérience (malheureuse mais avérée), ce type de projet est TOUJOURS FAITS DANS L'OPACITE LA PLUS TOTALE or ne dit-on pas : "Quand il y a du flou, c'est qu'il y a un loup ?"
- Ayant assister aux 3 ateliers de création d'études en mairie de Wavignies, le projet s'est adapté a tous les critères pour ne pas nuire aux habitants les plus proches ainsi que ceux des villages voisins (remède sur le bruit, remède sur la faune, etc.....)
- Bilan carbone jamais donné par les constructeurs, Pales non recyclable Etc.

**Eléments cités en faveur du projet :**

- Au vu de la conjoncture actuelle nous ne pouvons se passer d'électricité (source en plein développement avec les futurs voitures électriques). A la veille de l'hiver beaucoup de maison sont chauffée à l'électricité. Un manque d'énergie comme l'avait prémédité les informations serait dramatique à tout point de vue.
- Ayant vécu depuis ma naissance avec tout les supports informatiques qu'il y a a l'heure d'aujourd'hui je ne vois pas comment à l'heure d'aujourd'hui nous pouvons vivre sans l'Energie électrique, que crée justement les éoliennes, et qui sont d'une part plus écologique que l'Energie nucléaire,
- Tous les jours je passe devant plusieurs parcs éoliens, entourant Wavignies, pour moi cela ne porte pas la moindre incidence sur le paysage, car cela fait depuis énormément d'année que nous vivons avec des éoliennes, jusqu'à aujourd'hui nous n'avons jamais fait de retour négatif sur les éoliennes et encore moins néfastes sur notre santé et la santé animale.
- Au vu de la constante augmentation de la consommation d'énergie et du fait que l'énergie produite par les éoliennes est propre, je suis pour ce projet éolien

***J'attire votre attention sur les observations du registre dématérialisé n° 64 et 76 à 79 qui analysent en détail votre projet et présentent des remarques détaillées par thématique. Ces observations méritent une attention particulière.***

* * *

Conformément aux dispositions de l'article R 123-18 du code de l'environnement, le responsable du projet dispose de quinze jours pour produire son mémoire en réponse aux observations formulées.

Enfin vous voudrez bien m'indiquer si vous avez des éléments complémentaires à communiquer relatifs à cette enquête publique.

Restant à votre disposition pour tous compléments, je vous prie de croire, en l'expression de mes respectueuses salutations.

Fait à Lhéraule le 26 octobre 2022

Michel Marseille

Le octobre 2022

Société SAS Parc Eolien de Wavignies

*PJ :*

Tableau synthétique des observations
Copie du registre papier
Fichier des observations sur registre dématérialisé